AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - NIÈVRE - SAONE-&-LOIRE - YONNE - DOUBS - JURA - HAUTE-SAONE TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F.

Service de la Protection des Végétaux - 21, route de Seurre - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

DLP 16-8-73 5877?2

Supplément N° 1 au bulletin 155 - AOUT 1973 - 14 Août 1973

DESHERBAGE DES COLZAS

Le producteur de colza désireux de désherber chimiquement sa culture a le choix en fonction : de la flore à détruire, de ses possibilités de travail (enfouissement) et de la faculté de pouvoir pénétrer dans ses champs en temps voulu (herbicides de post levée) entre les herbicides suivants :

HERBICIDES A APPLIQUER AVANT LE SEMIS :

- cycloate (Roneet 4 l./ha)
- diallate (Avadex 3,5 l.)
- napropamide (Devrinol 2,5 kg).
- nitralin (Planavin 1 kg 5)
- trifluraline (Treflan 2,5 l.)

HERBICIDES A APPLIQUER APRES LA LEVEE DU COLZA :

- stade cotyledonaire à rosette : dalapon (Dowpon - Alatex 2,5 kg)
- " 2 - 3 feuilles " : T. C. A. (Basotox 5 - 7 kg)
- " 4 feuilles : propyzamide (Kerb 1,5 kg)
- " 4 - 5 feuilles : propyzamide + diuron (Kerb ultra 1,2 kg)
- de fin décembre jusqu'à reprise de la végétation : carbetamide (Légurame P. M. 3 kg)

HERBICIDES DE PRESEMIS :

Cycloate : Incorporation immédiatement après l'application. Essentiellement antigraminées : Vulpin - Paturin - Agrostis - sa faible rémanence ne lui permet pas de contrôler les levées tardives - son efficacité sur repousses de céréales est faible. Le mouron des oiseaux et les véroniques sont moyennement sensibles.

Diallate : à enfouir aussitôt après la pulvérisation. Uniquement antigraminées - porter la dose à 4 l. pour détruire les repousses de céréales.

Napropamide : Doit être incorporée au sol dans les 48 heures qui suivent l'épandage, antigraminées - Vulpin - Agrostis - Paturin - Ray grass (3 kg), son efficacité sur repousses de céréales est variable d'assez bonne à faible - et antidicotylédones : coquelicot, mouron des oiseaux, véroniques, matricaires, capselle. La destruction du gaillet est assez bonne.

Nitralin : L'incorporation est nécessaire dans les 48 heures qui suivent le traitement - antigraminées : Vulpin - Agrostis - Paturin - repousses de céréales mal contrôlées - et antidicotylédones : Coquelicot, mouron des oiseaux, véroniques, matricaire. Le gaillet est moyennement sensible.

Trifluraline : à enfouir dans les 4 heures qui suivent la pulvérisation. Bonne efficacité sur Vulpin - Agrostis - Paturin - Ray grass - repousses de céréales mal contrôlées et sur : coquelicot, véroniques, mouron des oiseaux. Le gaillet est moyennement sensible, inefficace sur matricaire.

HERBICIDES DE POST LEVEE :

T. C. A. et DALAPON : herbicides uniquement antigraminées.

Propyzamide et propyzamide + diuron : désherbants surtout antigraminées très bonne efficacité sur Vulpin - Ray grass - Agrostis - Paturin - folle avoine et repousses de céréales. Bonne action sur mouron des oiseaux, véroniques, mâche, Matricaire, gaillet et coquelicot ne sont pas détruits par la propyzamide, et les deux premières plantes peu ou irrégulièrement par le mélange propyzamide + diuron sur adventices déjà levées, l'action ayant lieu au stade germination.

Carbetamide : utilisable également sur sol gelé cet herbicide est essentiellement un antigraminées : Vulpin - Ray grass - Folle avoine - Agrostis - Paturin et repousses de céréales. Sur dicotylédones son action se limite au mouron des oiseaux, véroniques, coquelicot - dans certains cas le gaillet est bien contrôlé.

P. 482

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Signalons que ces desherbants ont une rémanence assez longue et qu'en cas de retournement certaines cultures ne peuvent pas être entreprises même au printemps suivant, pour le choix de la culture de remplacement il conviendra de suivre attentivement les conseils donnés par les fabricants sur les notices.

DESINFECTION DES SEMENCES DE COLZA

Il convient de protéger les semences contre les champignons responsables des fontes de semis et contre les attaques d'altises. Pour combattre ces insectes durant les premiers jours de la levée il convient d'apporter 45 grammes de matière active de lindane par kilogramme de semences. Pour permettre l'apport de cette quantité on choisira une spécialité mixte fongicide insecticide titrant 75 à 90 % de lindane. Le fongicide étant du thirame ou de l'oxyquinoléate de cuivre.

Afin de faciliter l'adhérence du produit sur les graines on ajoutera au préalable une cuillerée à café d'huile végétale par kilo de semences.

La désinfection des graines ainsi pratiquée ne permettra de lutter contre les altises, dont les attaques semblent en recrudescence ces dernières années, que pendant une courte période après la levée aussi ensuite il conviendra de surveiller les cultures et d'intervenir si nécessaire.

G. RIFFIOD,
Ingénieur d'Agronomie.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : Des captures assez importantes étant observées depuis quelques jours, un nouveau traitement est conseillé dans les prochains jours en respectant les délais d'emploi des insecticides avant récolte.

BETTERAVES

CERCOSPORIOSE : Les premiers foyers d'une certaine importance sont visibles actuellement dans certains champs de betteraves.

La maladie risque de se propager rapidement au cours d'une période pluvieuse ou d'orages.

Il appartient aux planteurs de betteraves selon l'importance des foyers de cercosporiose de juger de l'opportunité d'un traitement.

Les produits pouvant être utilisés sont :

- produits cupriques : 2.500 grammes de cuivre/hectare
- produits organo-cupriques : dose du fabricant
- bénomyl : 150 grammes/hectare
- méthylthiophanate : 500 grammes/hectare
- thiabendazole : 1.000 grammes/hectare.

CHRYSANTHEMES

ROUILLE BLANCHE : A l'approche de l'automne, période de l'année favorable au développement de cette maladie, nous pensons utile de rappeler qu'il convient d'éliminer et de détruire par le feu les premiers pieds de chrysanthèmes présentant à la face inférieure des feuilles des ponctuations blanchâtres de 2 à 5 mm de diamètre.

Traiter aussitôt les pieds apparemment sains avec de la triforine (Funginex) ou de l'oxycarboxine (Planvax) aux doses conseillées par les fabricants.

On peut aussi utiliser préventivement :

- manèbe ou mancozèbe : 160 grammes matière active/hectolitre
- zinèbe : 200 " " " "

Dernière note : Bulletin n° 155 - AOUT 1973

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET.